

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EXERCICE 2012



***PRÉSENTÉES PAR MME NICOLE APPLEBY, MAIRE
LUNDI, LE 12 DÉCEMBRE 2011***

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

Mesdames,
Messieurs,

Il me fait plaisir ce soir de vous présenter mon 10^e énoncé budgétaire, à titre de maire de New Richmond. Dix années où avec mon Conseil municipal, nous avons traversé toute la gamme des soubresauts d'une économie municipale qui a dû affronter les contrecoups d'une des plus importantes fermetures industrielles en Gaspésie et qui par conséquent a dû se réinventer. À chaque année, les défis ont été différents, mais de taille.

L'an dernier, en 2010, nous nous sommes donnés une planification budgétaire globale quinquennale afin de reprendre notre vitesse de croisière et d'atteindre l'équilibre budgétaire après quatre ans. Vitesse de croisière basée sur une nouvelle économie, une nouvelle ville dynamique, de plus en plus animée, une nouvelle vision orientée vers le développement durable et une nouvelle communauté fière de sa ville et partenaire de son propre développement. Nous sommes donc contraints à travailler à l'intérieur de ce cadre budgétaire quinquennal et nous gravirons cette année, le deuxième des quatre échelons qui nous mènera vers l'équilibre budgétaire.

La santé économique d'une ville passe par son développement, nous en sommes l'exemple le plus évident. Depuis 2005, nous avons pris les bouchées doubles pour créer de la richesse, éviter la migration de nos familles vers l'extérieur, maintenir une qualité de vie enviable pour toute notre communauté et nous sommes en train de gagner notre pari. Effectivement, depuis ce moment, plus de 100 millions de dollars ont été investis sur le territoire de notre Ville, près de 200 emplois ont été créés et durant la dernière année, nous avons vu une augmentation démographique, alors que toutes les principales villes de la Gaspésie ont connu un déclin. La partie n'est cependant pas terminée, bien que nous soyons sur la voie de la réussite, du moins, nous le croyons. De plus, la dernière année nous montre qu'à ce jour les objectifs du plan de match sont respectés, plusieurs dépenses ont été en deçà de celles prévues, les revenus se sont montrés plus généreux et la création de richesse a plus que doublé nos prévisions et le cap sera aussi maintenu en 2012.

Nous avons donc connu au cours de ces dernières années, une certaine effervescence économique. Mais inévitablement quand l'économie bouge, la richesse se crée et l'augmentation de l'évaluation foncière en devient la résultante. C'est pourquoi le nouveau rôle d'évaluation de la Ville nous amène une augmentation de la valeur foncière moyenne de nos résidences de 30 %. La valeur moyenne de la maison à New Richmond passe donc de 91 587 \$ à 119 621 \$. Alors, afin de maintenir la moyenne de nos revenus et d'éviter des hausses excessives d'impôt foncier, notre taux de taxes foncières sera ramené de 1,49 \$ le

cent dollars d'évaluation à 1,15 \$ du cent dollars d'évaluation. À cela s'ajoutera le 3 % annoncé dans notre plan quinquennal, ce qui portera notre taux d'impôt foncier à 1,18 \$ du cent dollars d'évaluation plutôt qu'à 1,49 \$. Pour ce qui est du secteur commercial et industriel, l'augmentation moyenne est de 10 % le taux est donc passé de 2,14 \$ à 1,94 \$ du cent dollars d'évaluation municipale, j'ajoute 3 % il devient donc 1,99 \$ du cent dollars d'évaluation.

Quant à la gestion des matières résiduelles, nous avons revu notre tarification afin d'être plus équitable envers nos contribuables, d'appliquer le principe de l'utilisateur payeur, et d'atteindre les objectifs de notre politique de développement durable. Pour ce faire, la facture totale de la gestion de nos matières résiduelles sera réduite de 96 000 \$. Une partie de ces argents seront investis dans un fonds de développement durable et la seconde partie sera déduite de votre compte de taxes. Ce qui se traduira par une diminution de 16 % de la facture de gestion des matières résiduelles et recyclables. Par contre, comme plusieurs autres municipalités d'ailleurs les contribuables devront à partir de 2012, défrayer le coût de la facture lors qu'ils se rendront au site de Saint-Alphonse pour y déposer des rebuts qui n'iront pas dans les bacs verts. Le principe de l'utilisateur-payeur sera ainsi appliqué, ce qui évitera une surfacturation aux contribuables de New Richmond pour des rebuts qui provenaient de l'extérieur. Alors le compte de taxes total d'une résidence de New Richmond subira une augmentation moyenne de 2,54 %.

Et pour maintenir à un taux de 2,54 % et continuer à offrir tous les services, absorber les augmentations du coût de la vie et poursuivre le développement de notre Ville, notre Conseil municipal, l'équipe de gestionnaires et tous nos employés(es) ont travaillé très fort à l'assainissement de nos finances.

D'abord, il faut dire que la convention collective signée en 2010 pour une période de sept (7) ans sécurise notre masse salariale, de plus il y a eu directives de compressions dans tous les départements et une approche beaucoup plus tournée vers le développement et vers les clients que sont nos contribuables.

LE DÉVELOPPEMENT EN 2012

Avec une vision de développement durable, la vision d'une ville verte dont les paysages deviennent une richesse, une vision qui va promouvoir la construction et le développement commercial et industriel, et ce, dans le respect de nos paysages, de nos sites enchanteurs et de la communauté.

C'est pourquoi, nous ajouterons quelques balises et quelques protecteurs à notre plan d'urbanisme par une mise-à-jour de ce dernier. Je lisais dernièrement dans le journal Le

Devoir un article citant les propos d'un professeur reconnu, spécialiste des paysages et de la nouvelle ruralité qui disait : « Le Québec a beaucoup beaucoup détruit ses lieux enchanteurs en quelques décennies faute de protection et de balises. Le paysage québécois illustre souvent ce que le marché-total sans contrainte politique peut donner de pire. » D'où l'importance pour nous de protéger nos beautés naturelles en revoyant notre plan d'urbanisme et en l'adaptant aux nouvelles réalités de New Richmond.

Un mandat a d'ailleurs été donné à notre firme d'urbanisme, mandat qui sera défrayé à même le fonds de développement durable et qui débutera en début de janvier 2012.

De plus, toujours dans le cadre du développement durable, la réserve naturelle et l'embouchure de la rivière Petite-Cascapédia auront un statut particulier et nous les traiterons avec beaucoup de vigilance et de parcimonie. Une demande de reconnaissance de la réserve naturelle sera déposée dès janvier aux autorités gouvernementales. L'aménagement intergénérationnel des parcs recevra une attention particulière. Le nouveau petit parc à l'intersection du chemin Cyr et du boulevard Perron sera aménagé comme halte piéton vélo, et le stationnement qui y est adjacent deviendra un stationnement vélo. Et la Ville ajoutera également à tous ses stationnements publics des supports vélos. Nous demanderons également à nos commerçants d'ajouter à leur stationnement un support vélo. Des piste cyclables seront reconnues à l'intérieur de la Ville afin qu'il y ait un partage des voies publiques et que les cyclistes se sentent en sécurité. Nous demanderons donc à la Sûreté du Québec d'être plus vigilante en ce qui concerne le respect des limites de vitesse. Il y aura également un centre de service vélo reconnu chez Rhéal Pitre sports et de la location de vélos à la Pointe Taylor.

« Je vous informe donc que la Ville de New Richmond deviendra la ville relais vélo de la Gaspésie et nous travaillerons à en avoir la reconnaissance officielle ». D'ailleurs, nous serons tout à fait prêts pour recevoir les 2 000 cyclistes qui feront partie du Grand tour Vélo-Québec du 4 au 11 août et feront un arrêt coucher à New Richmond entre le 6 et le 8 août 2012.

Le développement commercial et industriel se poursuivra au cours de 2012, plusieurs projets sont sur la planche à dessin et certains sont sur le point d'être annoncés, mais pour respecter la confidentialité des dossiers d'entreprises, le tout sera annoncé au moment opportun. Actuellement, nous travaillons avec l'industrie éolienne pour consolider notre pôle éolien, des développements devraient voir le jour bientôt.

L'équipe de la Société de développement économique travaille actuellement aussi en partenariat avec la Société de chemin de fer de la Gaspésie au prolongement de la voie ferrée dans le deuxième parc industriel. Une étude vient également d'être déposée sur

l'état réel du quai de New Richmond et des améliorations à y apporter en fonction des clients potentiels. En plus, les incitatifs industriels soient nos exemptions fiscales sont reconduits pour une autre période de deux ans.

LE RÉCRÉOTOURISME

La Ville au cours des dernières années a développé son produit touristique de façon exceptionnelle. Nous avons également donné un nouveau visage à notre centre-ville avec un boulevard Perron qui a subi toute une cure de rajeunissement. Mais comme toutes ces valeurs ajoutées sont situées hors du circuit de la route nationale, nous nous devons maintenant de les signaler de façon significative sur la route 132. C'est pourquoi un plan de signalisation complet est en préparation et sera réalisé dès 2012. De plus, la Ville de New Richmond se démarque de façon particulière en Gaspésie pour ses grands événements : Le Festival international d'été de Québec à New Richmond, le Rallye Auto International Baie-des-Chaleurs, le Festival Blue Grass et Noël en Gaspésie. Tous ces événements attirent chaque année plusieurs milliers de visiteurs et de festivaliers d'où l'importance d'une excellente signalisation de nos produits et de nos plus grands événements. Il va s'en dire que les grands événements deviennent une pièce très attractive dans le développement de nos villes, le tout faisant la fierté de notre communauté. Et pour compléter le tout, nous serons à l'écoute de nouveaux promoteurs qui auraient le goût d'y ouvrir une petite boutique dans notre centre-ville.

LE LOISIR, LA CULTURE ET LES SPORTS

Notre politique culturelle demeure un de nos trois principaux phares qui guident notre développement. 2012 sera à nouveau une année de renouvellement de notre entente culturelle. En conséquence, des négociations sont déjà amorcées pour la conclusion d'une nouvelle entente culturelle d'une durée de trois (3) ans, 25 000 \$ est donc prévu au présent budget.

De plus, la toiture du couvent de Saint-Edgar sera refaite dès janvier pour y abriter le Camp de théâtre de l'Anse lequel a déjà reçu la lettre d'intention de la Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour son financement.

Également, nous terminerons les travaux de rénovation de notre Salle de Spectacles dès le printemps prochain. La phase I, soit la réfection de la toiture est terminée et nous attendons l'accord final de la Ministre de la Culture pour réaliser sa phase II. Et pour 2012, les frais d'opération de la Salle de spectacles demeureront sensiblement les mêmes bien qu'une excellente programmation soit déjà affichée. Il faut dire que l'année 2011 aura été une année record concernant son achalandage. Et je ne peux passer sous silence, notre

principal et précieux partenaire les Caisses Desjardins section Chaleurs qui y investissent annuellement 25 000 \$.

Et viendra s'ajouter à notre produit culturel un important symposium de peinture qui se tiendra simultanément avec le Festival International d'été de Québec à New Richmond.

De plus, une collaboration particulière sera offerte au Village Gaspésien de l'Héritage Britannique afin que ce dernier puisse se démarquer par l'authenticité et la richesse culturelle du produit patrimonial qu'ils ont à offrir, et ce, sur un des plus beaux sites de la Gaspésie.

Et quant au sport, il ne sera pas laissé en arrière-plan. La piscine Bruce-Ritchie connaîtra elle aussi une cure de rajeunissement, et ce, dès cette année. L'avant-projet est terminé et nous sommes à réaliser son montage financier. Nous n'avons plus à démontrer l'importance de la natation comme exercice-santé pour notre communauté, et ce, tout âge confondu. C'est un projet majeur qui répond aux besoins d'une clientèle de plus en plus grandissante.

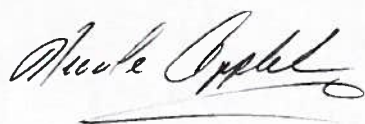
Pour ce qui est de l'aréna, les études se poursuivront afin de connaître l'état réel de la structure et des rénovations qui y seront nécessaires pour sa mise à niveau. Car âgé de plus de quarante ans, ce dernier nécessite des réparations assez urgentes. Mais c'est après la lecture de ces études que le Conseil municipal prendra les décisions les plus éclairées en fonction de nos réels besoins. Il va s'en dire que nos jeunes profitent grandement de ces infrastructures sportives qui les amènent souvent à se dépasser dans des équipes de compétition. Que ce soit en natation dans l'équipe des Saumoneaux, que ce soit en ski dans l'équipe de compétition de Pin Rouge, que ce soit dans nos équipes de hockey, de football, de soccer, de patinage artistique et j'en oublie certainement. L'exercice, le sport, les loisirs ne sont-ils pas les principaux ingrédients pour la meilleure recette-santé chez nos jeunes et moins jeunes?

Et avant de terminer, je désirerais retenir votre attention sur le manque d'espaces à logement dans notre municipalité. En effet, avec tous ses éléments attractifs, notre Ville est présentement courtisée par de nombreux nouveaux arrivants, il nous faut les recevoir et les loger. Alors la rue Bert-Dimock sera complétée pour recevoir les maisons mobiles. Pour les nouvelles constructions résidentielles, certains terrains demeurent toujours disponibles, mais il nous faut penser à un nouveau quartier pour résidences, logements et condos. J'ai demandé à un de nos conseillers de travailler avec une équipe sur ce dossier. De plus, une exemption d'impôt foncier sera attribué sur toute nouvelle construction de six (6) logements locatifs ou plus.

CONCLUSION

En terminant, je peux vous assurer que le présent énoncé budgétaire s'inscrit tout à fait dans le cadre du plan quinquennal que nous nous sommes donnés en 2010 et qu'il a été rendu possible grâce à l'étroite collaboration de tous nos gestionnaires et de nos employés. Je veux également souligner le support de nos paliers de gouvernement et l'appui constant exceptionnel de toute la communauté à cette démarche de réorganisation et de diversification économique de notre Ville avec comme résultat d'y créer une toute nouvelle vitalité.

De là, l'importance de créer une richesse par l'industrie et les emplois, de devenir un centre commercial incontournable dans la Baie-des-Chaleurs et un lieu touristique où il fait bon se divertir, tout ceci dans le cadre d'un développement durable. Voici donc une Ville qui se développe avec des valeurs écologiques, équitables et responsables menant vers un avenir meilleur.

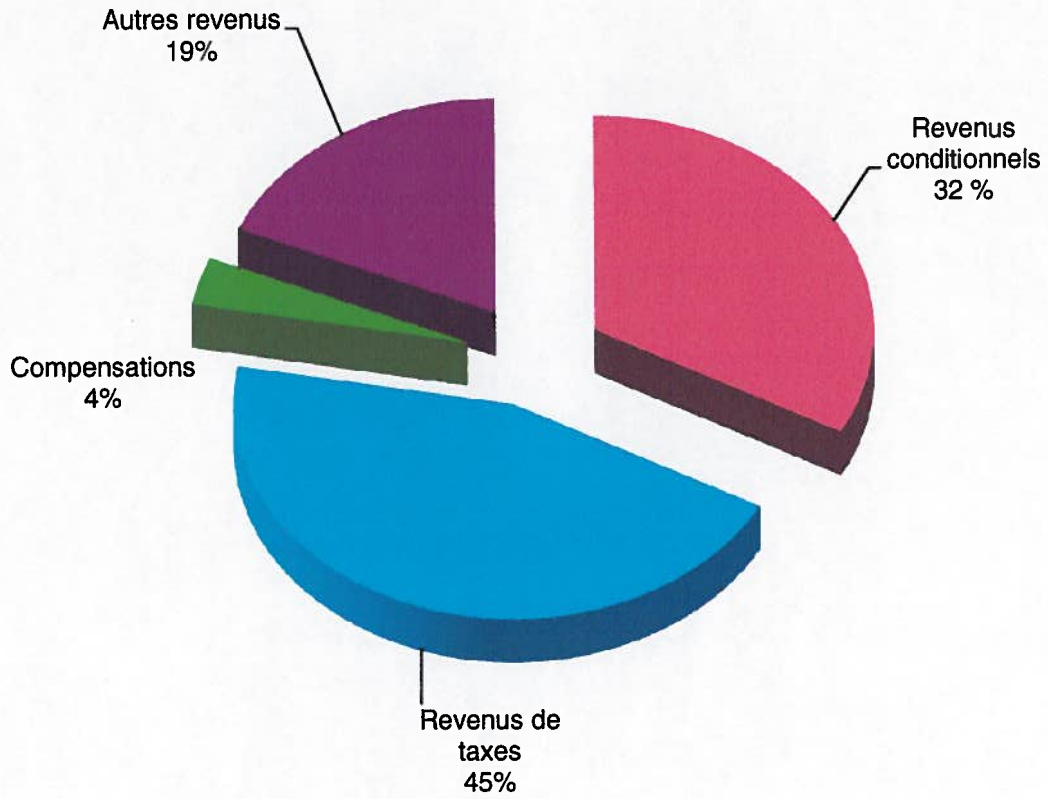


Nicole Appleby, maire

PRORATA ET POURCENTAGE DES REVENUS POUR LA GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX				
	2011 (\$)	%	2012 (\$)	%
FONDS GÉNÉRAL				
Taxe foncière générale	2 714 208	37.47	2 799 806	34.55
Fonds de développement durable	0	0.00	55 425	0.67
Taxe de secteur	2 216	0.03	2 216	0.03
Compensation tenant lieu de taxes et péréquation	336 144	4.64	288 588	3.56
Autres revenus	1 644 891	22.71	1 490 072	18.38
Revenus conditionnels	1 651 602	22.80	2 650 812	32.71
HYGIÈNE DU MILIEU				
Taxe répartition locale (spéciale)	294 772	4.07	295 673	3.65
Surtaxe terrain vague desservi	29 814	0.41	32 935	0.41
Tarif aqueduc et égout	81 458	1.12	81 679	1.01
RAMASSAGE DES ORDURES				
Tarif déchets solides et matières recyclables	487 895	6.74	407 294	5.03
TOTAL DES REVENUS	7 243 000	100.00	8 104 500	100.00

2011-12-12 14:06

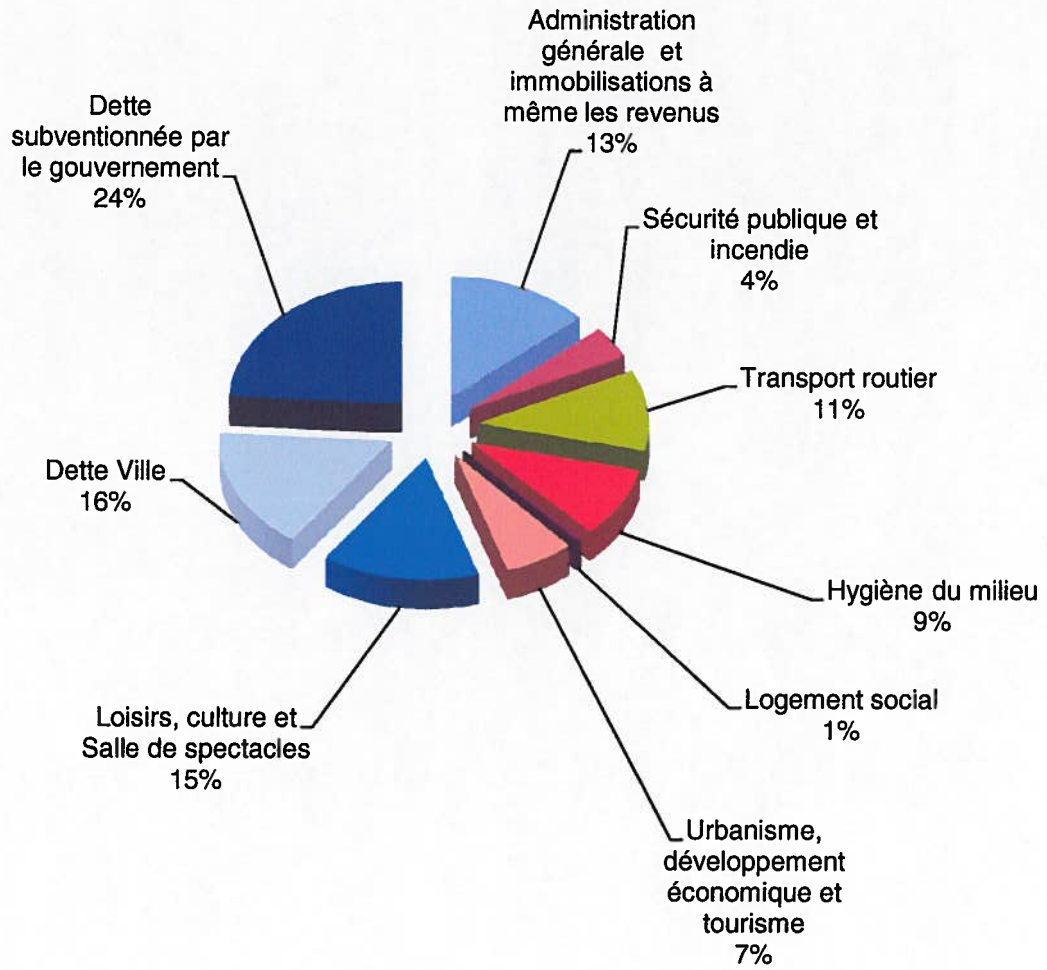
RÉPARTITION DES REVENUS - EXERCICE 2012



PRORATA ET POURCENTAGE DES DÉPENSES POUR LA GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX				
	2011 (\$)	%	2012 (\$)	%
FONDS D'ADMINISTRATION				
Administration	1 059 386	14.63	1 068 190	13.18
Sécurité publique	345 311	4.77	351 966	4.34
Transport routier	859 228	11.86	869 977	10.73
Urbanisme, dév. Écono. et tourisme	417 985	5.77	535 445	6.61
Loisirs, culture et Salle de spectacles	1 164 263	16.07	1 197 446	14.78
Immobilisations à même les revenus	24 200	0.33	24 200	0.30
Logement social	42 000	0.58	39 008	0.48
HYGIÈNE DU MILIEU				
Administration et entretien	336 839	4.65	351 063	4.33
Déchets solides-matières recyclables	475 222	6.56	407 294	5.03
DETTE				
Service de la dette	1 119 183	15.45	1 305 944	16.11
Dettes subventionnées par le gouvernement	1 399 383	19.32	1 953 967	24.11
TOTAL DES DÉPENSES	7 243 000	100.00	8 104 500	100.00

2011-12-12 14:08

RÉPARTITION DES DÉPENSES - EXERCICE 2012



INFORMATIONS GÉNÉRALES

	Évaluation 2011	Évaluation 2012		
Évaluation imposable	170 531 350.00 \$	213 157 930.00 \$		
Évaluation - taxe spéciale	119 231 760.00 \$	146 688 380 \$		
Évaluation - terrain vacant	1 433 400.00 \$	1 882 000.00 \$		

TABLEAU COMPARATIF

Résidence située sur réseau A&E	2011	2012	Différence	
Évaluation (valeur moyenne résidence)	91 587.00 \$	119 621.00 \$		
Taxes foncières	1 373.53 \$	1 414.69 \$	41.16 \$	3.00%
Taxes spéciales aqueduc & égout	228.97 \$	241.63 \$	12.67 \$	5.53%
Tarif aqueduc & égout	60.00 \$	60.00 \$	0.00 \$	
Ordures domestiques	230.84 \$	193.91 \$	-36.93 \$	-16.00%
Développement durable	0.00 \$	31.10 \$	31.10 \$	
Total	1 893.34 \$	1 941.34 \$	48.00 \$	2.54%

Résidence hors réseau	2011	2012	Différence	
Évaluation	91 587.00 \$	119 621.00 \$		
Taxes foncières	1 373.53 \$	1 414.69 \$	41.16 \$	3.00%
Ordures domestiques	230.84 \$	193.91 \$	-36.93 \$	-16.00%
		31.10 \$	31.10 \$	
Total	1 604.37 \$	1 639.70 \$	35.33 \$	2.20%

TAUX DE TAXES /100 \$ D'ÉVALUATION

Année	2011	2012		
Résidentiel, agricole, 6 log. et plus	1.4997	1.1826 \$		
Commercial et industriel	2.1424 \$	1.9982 \$		
Terrain vacant	2.2660 \$	1.750 \$		
Taxe spéciale	0.2500 \$	0.202 \$		
Taxe de développement durable		0.0260 \$		
				12

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE BONAVENTURE
VILLE DE NEW RICHMOND

RÈGLEMENT 908-11
Décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2012,
de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant

ATTENDU QUE la Ville de New Richmond est régie par la Loi sur les cités et villes du Québec et qu'en vertu de l'article numéro 474, le Conseil doit préparer et adopter son budget pour le prochain exercice financier et y prévoir les revenus et les dépenses;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de la Loi sur la fiscalité municipale, le Conseil municipal doit recourir à un régime d'imposition de taxes foncières générales à taux variés pour les diverses catégories d'immeubles imposables;

ATTENDU QUE ce nouveau pouvoir de taxation est énoncé aux articles 244.29 et 244.64 de la Loi sur la fiscalité municipale;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par le conseiller Léonard Leblanc, à la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 6 décembre 2011;

En conséquence, il est proposé par , appuyé par et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal de la Ville de New Richmond adopte le Règlement 908-11 et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:

ARTICLE 1.

Le préambule mentionné ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2.

Le Conseil municipal est autorisé à utiliser les différentes sommes provenant des différentes taxes et tarifs imposés par les présentes, de même que toutes les sommes qui lui seront versées sous toute autre forme pour la bonne marche de ses affaires;

ARTICLE 3.

Le Conseil municipal de la Ville de New Richmond décrète les taux de taxation afférents aux catégories d'immeubles et les tarifs pour l'année fiscale 2012 comme suit :

3.1

Le régime d'impôt foncier à taux variés s'applique à chaque catégorie d'immeubles afférente au taux correspondant, le tout en fonction des valeurs inscrites au rôle d'évaluation foncière prenant effet à compter du 1er janvier 2012.

<u>Catégories d'immeubles</u>	<u>Taux correspondant</u>
- Immeubles résidentiels	1,1826 \$ / 100 \$ d'évaluation
- Immeubles de 6 logements et plus	1,1826 \$ / 100 \$ d'évaluation
- Immeubles non résidentiels	1,9982 \$ / 100 \$ d'évaluation
- Immeubles industriels	1,9982 \$ / 100 \$ d'évaluation
- Terrains vagues desservis	1,7500 \$ / 100 \$ d'évaluation
- Immeubles agricoles	1,1826 \$ / 100 \$ d'évaluation

3.2

Taxe spéciale

0,202 \$/100 \$ d'évaluation imposable portée au rôle d'évaluation foncière pour tous les immeubles situés sur le parcours du réseau d'aqueduc et d'égout.

3.3

Tarif d'aqueduc et d'égout

Selon la tarification stipulée dans notre Règlement #310-69.

3.4

Tarif de ramassage des matières résiduelles:

Résidentiel/logement	193,91 \$
Ferme	289,27 \$
Commerce ou place d'affaires attenante à un logement	166,77 \$
Commerce 2000 pieds carrés et moins	335,20 \$
Commerce 2001 à 5000 pieds carrés	484,37 \$
Commerce 5001 à 10 000 pieds carrés	623,28 \$
Commerce 10 001 pieds carrés et plus	787,73 \$
Autres commerces	167,61 \$
Chalet ou résidence estivale	92,42 \$
Commerce saisonnier	97,20 \$
Résidence pour personnes âgées avec cuisine collective : - Tarif de base : - Plus: 11,30 \$ par chambre * 33,90 \$ par logement*	565,13 \$
*Basé sur la capacité maximale du bâtiment	

3.5 Fonds pour le développement durable

0,0260 \$/100 \$ d'évaluation imposable portée au rôle d'évaluation foncière pour tous les immeubles.

ARTICLE 4.

Le Conseil municipal de la Ville de New Richmond prévoit dépenser la somme de huit millions cent quatre mille cinq cent dollars (8 104 500 \$), considérant les revenus prévus du même montant.

ARTICLE 5.

Tous les autres détails et matières relatives au présent règlement seront réglés et déterminés par résolution du Conseil au besoin, le tout selon la Loi.

ARTICLE 6.

Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.

ARTICLE 7.

Le présent règlement est adopté à une séance extraordinaire du Conseil.

Fait et adopté à New Richmond,
Ce _____ jour de _____ 2011

Stéphane Cyr
Directeur général et greffier

Nicole Appleby,
Maire

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2012-2013-2014

SERVICE	TITRE	COÛT	Sous-totaux	2012	2013	2014	G.-TOTAL
Couvert St-Edgar	Réparation de la toiture	100 000	100 000	100 000			100 000
Incendie	Camion citerne	180 000	180 000	180 000			180 000
	Caméra thermique	10 000	10 000		10 000		10 000
Complexe Jean-Martin Jobin	Mise aux normes aréna et piscine		180 000				
	Études préliminaires pour l'aréna	30 000		30 000			30 000
	Rénovations aréna	3 000 000		3 000 000			3 000 000
	Rénovations piscine, ventilation et filtration	2 515 000		2 515 000			2 515 000
	Terrains de tennis	30 000		30 000			30 000
			5 575 000				
Salle de spectacles	Mise à niveau du bâtiment et équipement	1 000 000		1 000 000			1 000 000
			1 000 000				
Pointe Taylor	Réfection partielle toiture Camp à Jos	25 000		25 000			25 000
	Réserve naturelle (passerelles)	100 000		50 000	50 000		100 000
	Module de jeux	60 000			30 000	30 000	60 000
	Kiosques fixes pour le marché public	105 000			105 000		105 000
			280 000				
Garage municipal	Construction neuve	600 000				600 000	600 000
			600 000				
Voie / A&E	Trottoirs rue Terry Fox	6 500		6 500			6 500
	Piste cyclable	100 000		50 000	50 000		100 000
	Réfection de la rue Melanson (Drainage)	7 500		7 500			7 500
	Réfection du chemin Cyr	500 000			500 000		500 000
	Réfection rue Terry Fox	500 000				500 000	500 000
	Prolongement rue Bert Dimock, pte 2	80 000		80 000			80 000
	Pavage rue Bert Dimock	83 000		25 000	28 000	30 000	83 000
	Réparation asphalte Rang 3 Ouest	15 000		15 000			15 000
	Réparation asphalte Route Follow	15 000		15 000			15 000
	Réparation asphalte côte Rang 3 Est	70 000		70 000			70 000
	Empierrement Route Ritchie	10 000		10 000			10 000
	Empierrement chemin Mercier St-Edgar	100 000			100 000		100 000
	Ponceau Chemin St-Edgar (ch. De fer)	10 000		10 000			10 000
	Ponceau avenue des Ponts (ch. De fer)	10 000		10 000			10 000
	Mise à niveau station pompage aqueduc	25 000			15 000	10 000	25 000
	Système protection surpresseur	25 000		25 000			25 000
	Modification de postes de pompage	3 025 000			1 525 000	1 500 000	3 025 000
	Nettoyage des bassins	40 000			20 000	20 000	40 000
			4 622 000				
Equipements	Renouvellement flotte de véhicules	685 000		185 000	210 000	290 000	685 000
			685 000				
Boul. Perron	Réfection boul. Perron et centre-ville	300 000		300 000			300 000
	Signalisation de la Ville	250 000		250 000			250 000
			550 000				
Centre Adrien-Gauvreau	Étude préliminaire pour mise à niveau du bâtiment	25 000				25 000	25 000
			25 000				
Adm. gén.	Immobilisations à même les revenus	24 200		24 200			24 200
			24 200				
		13 661 200	13 661 200	4 833 200	5 813 000	3 015 000	13 661 200

